

PARIS, LE MARDI 30 JUIN 2026

DEFACTO SOLLICITE UN AGRÉMENT BANCAIRE EUROPÉEN ET PRÉPARE SON EXPANSION EUROPÉENNE DES 2027

*En à peine 5 ans, Defacto s'est installé dans le paysage du financement du BFR des PME françaises, avec l'octroi de financement flexible et instantané. La fintech a démontré la maturité de son modèle au plan commercial, technologique et financier (elle approche le point de rentabilité). En ligne avec son ambition européenne, Defacto prépare son expansion européenne pour 2027 : **elle vient de déposer une demande d'agrément d'établissement de crédit auprès de l'ACPR et de la BCE, elle qui est déjà assujettie à l'ensemble de la réglementation bancaire.***

En 5 ans, la fintech qui a prêté 1.5 Md€ à plus de 20 000 PME a également démontré la viabilité de son business model

Le manque de financement de BFR est la première cause de faillite des PME. Le marché est colossal : 800 Md€ en France, 3.2 tr€ en Europe. Et les banques traditionnelles répondent à moins de la moitié du besoin à cause de coûts opérationnels élevés, et de manque de données en temps réel sur les entreprises.

Depuis 2021, Defacto a développé une infrastructure de crédit **multi-canaux** (acquisition directe ou embarquée dans les logiciels B2B), **multi-produits** (6 produits proposés aux clients pour répondre à tous les cas d'usages) et **multi-géographies** (si l'activité est à plus de 90% en France, Defacto est déjà en capacité de répondre aux demandes de financement d'entreprises allemandes par exemple) qui permet de répondre à tous les besoins de financement du BFR en quelques minutes.

En 5 ans Defacto a financé plus de **20 000 PME** pour un volume cumulé d'**1,5 milliard d'euros**.

Defacto est en passe d'atteindre la rentabilité. Grâce à son accent mis sur les données et l'IA, Defacto est parvenue à développer un modèle d'évaluation de la solvabilité des PME, à rester une équipe à taille humaine (moins de 30 salariés, dont la moitié d'ingénieurs en données et de développeurs) et à automatiser l'ensemble des opérations sur toute la chaîne de valeur. La fintech est ainsi extrêmement coûts-efficiente (plus de 4 fois plus que les banques traditionnelles). Enfin, grâce au recours à la titrisation dès 2023, elle accède à un coût de refinancement compétitif sur sa classe d'actifs.

Le modèle bancaire n'est pas un frein à la croissance, mais un atout

Defacto a, dès le début de ses activités, privilégié le modèle bancaire, avec l'agrément français de "société de financement". Cela permet à Defacto de maîtriser toute la chaîne de valeur de l'octroi de

prêt, de l'origination au recouvrement, d'internaliser les contraintes réglementaires, et de construire et de proposer la meilleure expérience à ses utilisateurs.

Par ailleurs, l'ensemble des processus mis en place par Defacto (gouvernance, dispositifs de gestion des risques) a contribué à ce qu'elle anticipe un certain nombre d'enjeux (risque de concentration, risque de taux d'intérêt, risque de liquidité) sous estimés ou dépriorisés par les financeurs alternatifs, et donc à la résilience de son modèle.

L'agrément bancaire actuel de Defacto, et ce qu'il sous-tend en matière de conformité et d'auditabilité, a été un atout indéniable dans l'accès au marché de la titrisation. Les investisseurs valorisent la dualité de Defacto : une entreprise résolument technologique et "data oriented", mais également réglementée et assujettie aux meilleurs standards de maîtrise des risques.

« Le modèle bancaire n'est pas un frein à la croissance, mais l'une de ses conditions. L'IA est au cœur de notre modèle de crédit, de notre scoring, de notre façon de construire des produits. Mais l'IA ne remplace pas un agrément, ni des années de mise en place d'un cadre sain. Dans le crédit, innovation et compliance vont de paire. »

Jordane Giuly, cofondateur et CEO de Defacto

Une demande d'agrément bancaire européen pour accélérer et déployer Defacto en Europe, dès 2027

La problématique à laquelle répond Defacto (le financement du besoin de fonds de roulement) est un enjeu majeur en France mais plus généralement en Europe. Le manque de solutions de financement du BFR fragilise le tissu économique européen, limite la croissance des secteurs porteurs et est un frein limitant à la réindustrialisation européenne.

Logiquement, après avoir démontré la viabilité de sa technologie et de son modèle, Defacto souhaite accélérer en Europe, dès 2027. Defacto vient de déposer une demande d'agrément bancaire européen (établissement de crédit) auprès de l'ACPR et de la BCE. Defacto a pour atout majeur d'être déjà agréée comme société de financement par l'ACPR, agrément très proche de celui applicable aux établissements de crédit pour ce tout ce qui à trait à l'activité de financement.

Pour commercialiser son offre au-delà de la France, Defacto pourra s'appuyer sur trois canaux de distribution complémentaires, pleinement opérationnels en France : distribution directe auprès des PME, réseau de partenaires prescripteurs (experts comptables, cabinets de DAF à temps partiels, etc), et financement embarqué avec Defacto Connect, son infrastructure de financement intégrée destinée aux fintechs, plateformes B2B et établissements financiers.

Sous réserve de l'obtention de l'agrément d'établissement de crédit par le superviseur bancaire, Defacto ciblera les marchés allemand et belge, sensiblement comparables au marché français (délais de paiement B2B, marché de l'affacturage conséquent mais répondant partiellement au besoin, facturation électronique, etc).

« Nous avons démontré la pertinence de nos produits et de notre modèle en France. Le dépôt de notre dossier auprès de l'ACPR et de la BCE marque une étape importante. Notre ambition est de déployer nos solutions à l'échelle européenne, en s'appuyant sur ce que nous avons construit ces dernières années au plan technologique et commercial, mais aussi prudentiel et financier. »

Charlotte Gounot, Directrice Générale Déléguée de Defacto

À propos de Defacto

Defacto est une infrastructure de crédit court terme pour PME. Société de financement agréée par l'ACPR (CIB 17768), elle permet aux entreprises d'accéder à du financement court terme en quelques clics : avance de factures, paiement fournisseurs, crédit à 6 mois flexible, carte de crédit.

Defacto propose ses produits de financement sur getdefacto.com ou en intégration API pour plateformes agréées, fintech, marketplaces et banques.

Fondée en 2021 par Jordane Giuly, Morgan O'Hana et Marc-Henri Gires, elle a financé plus de 20 000 PME pour plus de 1,5 milliard d'euros.

Contact presse

Jordane Giuly - Cofondateur & CEO · jordane@getdefacto.com

Charlotte Gounot - Directrice Générale Déléguée · charlotte@getdefacto.com